

<https://www.unsa-fp.org/?PIM-2017-une-tres-faible-revalorisation-qui-ne-tient-pas-compte-de-la-hausse>



PIM 2017 : une très faible revalorisation qui ne tient pas compte de la hausse des prix !

- Action sociale -



Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2017

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'UNSA Fonction Publique revendique, depuis plusieurs années, une véritable revalorisation des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune (participation aux repas, aide aux départ en vacances des enfants, ...).

La décision d'une hausse de 0,22% à partir du 1er janvier 2017 reste pour l'UNSA insuffisante d'autant qu'elle va se traduire par la stagnation de la PIM restauration à 1,22Euros comme en 2016 !

La circulaire 2017 vient d'être publiée.

PRESTATIONS	Taux 2017
RESTAURATION	
Prestation repas	1,22 €
AIDE A LA FAMILLE	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	22,76 €
SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS	
En colonies de vacances	
• enfants de moins de 13 ans	7,31 €
• enfants de 13 à 18 ans	11,06 €
En centres de loisirs sans hébergement	
• journée complète	5,27 €
• demi-journée	2,66 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
• séjours en pension complète	7,69 €
• autre formule	7,34 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
• forfait pour 21 jours ou plus	75,74 €
• pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	3,60 €
Séjours linguistiques	
• enfants de moins de 13 ans	7,31 €
• enfants de 13 à 18 ans	11,07€
ENFANTS HANDICAPÉS	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	159,24 €
<i>Allocation pour les jeunes adultes handicapés pour suivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux de 30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales</i>	
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	20,85 €

[Lire notre précédent article et les préconisations de l'UNSA-Fonction Publique.](#)